

EP 310 S - B

Date de révision: 03.05.2017

Page 1 de 7

1. Identification**Identificateur de produit**

EP 310 S - B

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, joints

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Hottinger Baldwin Messtechnik GmbH
Darmstadt
Rue: Im Tiefen See 45
Lieu: D-64293 Darmstadt
Téléphone: +49 (0)6151 803-0
e-mail: info@de.hbm.com
e-mail (Interlocuteur): support@hbm.com
Internet: www.hbm.com
Service responsable: Customer Care Center CCC +49 6151 803 0

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: +49(0)6131/19240

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1
Cancérogénicité: Carc. 2
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2
Mentions de danger:
Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut irriter les voies respiratoires.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité**EP 310 S - B**

Date de révision: 03.05.2017

Page 2 de 7

Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Susceptible de provoquer le cancer.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir au frais.
Garder sous clef.
Recueillir le produit répandu.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Caractérisation chimique**

Indications pour mélange

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
28064-14-4	Novolac epoxy resin	50-100%
109-99-9	tétrahydrofurane	25-50 %
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	10-50%

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

NE PAS faire vomir. Danger par aspiration

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.

EP 310 S - B

Date de révision: 03.05.2017

Page 3 de 7

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Assurer une aération suffisante.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Conserver le récipient bien fermé.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: Solides auto-inflammables

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité
EP 310 S - B

Date de révision: 03.05.2017

Page 4 de 7

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-64-1	Acetone	250			TWA (8 h)	ACGIH-2016
		500			STEL (15 min)	ACGIH-2016
109-99-9	Tetrahydrofuran	50			TWA (8 h)	ACGIH-2016
		100			STEL (15 min)	ACGIH-2016

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Se laver les mains et le visage à la fin du travail.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. DIN EN 374
Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile).
Épaisseur du matériau des gants: $\geq 0,4$ mm

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: Éther

Testé selon la méthode
Modification d'état

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition: 65 °C
Point d'éclair: -21 °C

Fiche de données de sécurité
EP 310 S - B

Date de révision: 03.05.2017

Page 5 de 7

Dangers d'explosion

Peut former des peroxydes explosifs.

Limite inférieure d'explosibilité:	1,5 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:	12 vol. %
Température d'inflammation:	230 °C
Tension de vapeur: (à 20 °C)	200 hPa
Densité (à 20 °C):	1,04561 g/cm ³

10. Stabilité et réactivité
Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone.

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
28064-14-4	Novolac epoxy resin				
	par voie orale	DL50 10000 mg/kg			
	dermique	DL50 6000 mg/kg	Lapin		
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone				
	par voie orale	DL50 5800 mg/kg	Rat	RTECS	
	dermique	DL50 20000 mg/kg	Lapin	IUCLID	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effet irritant sur la peau :

Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougissements, formations d'ampoules, inflammations de la peau etc.

Effet irritant sur l'oeil: irritant.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

EP 310 S - B

Date de révision: 03.05.2017

Page 6 de 7

Susceptible de provoquer le cancer.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. ((tétrahydrofurane))

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1133
Désignation officielle de transport de l'ONU:	ADHESIVES (epichlorhydrin novolak)
Classe(s) de danger relative au transport:	3
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	ja
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E2
EmS:	F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU:	UN 1133
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Adhesives

Fiche de données de sécurité

EP 310 S - B

Date de révision: 03.05.2017

Page 7 de 7

Classe(s) de danger relative au 3

transport:

Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

Passenger LQ: Y341

Quantité dégagee: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: oui

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****16. Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,11,13.

Information supplémentaire

Les données indiquées reposent sur nos connaissances actuelles, mais ne représentent pas d'assurance absolue sur les caractéristiques du produit et ne justifient pas un rapport contractuel légal.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)